

COMITÉ DE VIGILANCE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE VIGILANCE TENUE À NEUVILLE, LE MARDI 1^{ER} NOVEMBRE 2016 À 19 H

Sont présents : M. Claude Sauvé Corporation du bassin de la Jacques-Cartier
Mme Sylvie Béland MRC de Portneuf
M. Jean-Luc Mercure RRGMRP
Mme Marie Hanquez TCEP

Est également présente : Mme Éline Verret Secrétaire – RRGMRP

Sont absents : M. David Bouchard Ville de Neuville
M. Roméo Girard Voisinage

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE BÉLAND
APPUYÉE PAR MME MARIE HANQUEZ
IL EST RÉSOLU :**

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant à l'item *Affaires diverses* le sujet suivant :

- a) Journée et heure des prochaines rencontres
- b) Réception de plaintes

2. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 2 JUIN 2015

Le président passe en revue les sujets discutés lors de la réunion du 2 juin 2015 et rappelle que le compte-rendu est déjà approuvé par les membres selon les règles de fonctionnement.

a) Suivi

M. Mercure informe les membres que la Régie est allée en soumission en 2015 pour le traitement de ses matières organiques. Le plus bas soumissionnaire (GSI) a soumis un prix fixe de 55,75 \$ la tonne (transport inclus), ce qui est nettement sous les coûts d'opération du projet de centre de compostage prévu au LET de Neuville. La Régie a donc octroyé le contrat pour cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2016. Le projet de centre de compostage est mis en suspens pour les prochaines années.

Le projet d'écocentre de Ste-Catherine est sur la glace également. Le projet n'a pas été prévu au budget pour 2017. La Régie est toujours dans l'attente d'une offre de terrain de la ville de Ste-Catherine.

3. NOUVEAU REPRÉSENTANT POUR LA VILLE DE NEUVILLE

M. David Bouchard directeur du service de l'urbanisme est le nouveau représentant de la ville de Neuville sur ce comité.

4. NOMINATION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE POUR LE COMITÉ DE VIGILANCE

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Marc-André Trudel, il y a lieu de nommer un ou une nouvelle secrétaire.

**SUR LA PROPOSITION DE MME SYLVIE BÉLAND
APPUYÉE PAR MME MARIE HANQUEZ
IL EST RÉSOLU :**

QUE Mme Éline Verret, secrétaire-trésorière de la RRGMRP soit nommée secrétaire du comité de vigilance.

5. NOUVEAU PGMR EN VIGUEUR

M. Mercure informe le comité que le nouveau PGMR de la MRC de Portneuf est en vigueur depuis le 23 septembre 2016. Le nouveau PGMR est disponible sur le site de la MRC de Portneuf et celui de la Régie. Les principales actions à entreprendre sont : offrir la collecte des matières organiques à la clientèle des industries, commerces et institutions (ICI), des habitations de 7 logements et plus ainsi que la clientèle située dans des rues privées.

Un projet pilote est présentement en cours auprès des épicerie et des restaurants. Lorsque la Régie aura suffisamment de données recueillies, le service pourra être offert à l'ensemble des épicerie et restaurants situés sur le territoire de la Régie. Par la suite, le service sera offert à l'ensemble des ICI.

6. TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2016 ET PRÉVUS EN 2017 AU LET

M. Mercure informe les membres que la Régie a débuté l'enfouissement dans la cellule # 2 à la mi-octobre 2015. La cellule devrait être utilisée pendant cinq ans. La cellule # 1 a été complétée et fermée. Des puits horizontaux de captage des biogaz ont également été construits sur la cellule # 2. Des puits verticaux seront également construits à mesure que la cellule se remplira afin d'éviter des problèmes d'odeurs.

Une nouvelle plateforme de 34 100 pieds carrés a été construite en vue du déplacement du broyeur à bois de l'écocentre Neuville ainsi que la mise en place d'un nouveau dôme pour la réception et le traitement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD). Étant donné le délai à recevoir le certificat d'autorisation du ministère et le raccordement de

l'électricité, le broyeur devrait être déménagé au plus tard au printemps prochain. Lorsque ces travaux seront complétés, la clientèle commerciale se rendra au nouveau centre de traitement des résidus de CRD.

En 2017, la Régie prévoit procéder à la construction d'un garage et procédera également à l'ajout d'asphalte sur la partie de chemin pour se rendre au nouveau centre de traitement des CRD ainsi qu'au broyeur.

7. DÉPÔT DU BILAN DE PERFORMANCE 2015 DE LA RÉGIE

Les membres prennent connaissance du taux de diversion 2015 de la Régie, lequel indique que 64 % des matières ont été détournées de l'enfouissement. M. Mercure informe également les membres que le nombre de visites aux écocentres a considérablement augmenté, passant à 54 342 en 2015, soit une augmentation de plus de 11 % par rapport à l'année précédente.

8. DÉPÔT DES RÉSULTATS D'ANALYSES D'EAU

M. Jean-Luc Mercure explique les résultats des différentes analyses de l'effluent de l'usine de traitement du lixiviat du LET de Neuville pour l'année 2015. Il précise qu'en mars 2015, l'usine était en période de maintenance, d'où les résultats dépassant les normes prescrites par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Ces résultats sont maintenant disponibles sur le site Internet de la Régie à la section *Comité de vigilance*, sous l'onglet *À propos*. M. Sauvé demande que les résultats annuels d'analyses soient mis sur le site aussitôt qu'ils sont disponibles et traités plutôt que d'attendre la rencontre du comité de vigilance.

9. AFFAIRES DIVERSES

a) Journée et heure des prochaines rencontres

M. Mercure demande aux membres la journée et l'heure qui seraient à privilégier pour la tenue des prochaines rencontres. Après un tour de table, le mardi à 19 h serait la meilleure option pour la plupart des membres. Il est convenu que plusieurs plages horaires pourront être proposées dans le cadre d'un sondage qui sera acheminé via l'application Doodle.

b) Réception de plaintes

M. Jean-Luc Mercure souligne qu'aucune plainte n'a été reçue pour le LET au cours de l'année 2015.

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Les membres conviennent de tenir la prochaine assemblée du comité de vigilance en juin ou au plus tard au début de l'automne 2017 et qu'une visite du LET pourra être organisée à cette occasion.

Mme Élane Verret remet aux membres présents une copie des règles de fonctionnement du comité de vigilance. Ces règles ont été acceptées lors de la première réunion du comité de vigilance le 8 décembre 2009. Mme Verret souligne qu'étant donné que certains membres ont changé depuis la mise en place du comité de vigilance, il était opportun de les rendre disponibles pour tous.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présente séance est levée à 20h28.

Claude Sauvé, Président

Élane Verret, Secrétaire